



Récapitulatif de dépôt de la justification

Rapport final et technique

Libellé de la demande : Demande de financement - Ecocontribution - Nouvelle approche de l'équilibre sylvo-cynégétique par la cartographie du risque de déséquilibre en région Occitanie - 2020
Référence administrative : 00000238

Demandeur :

Nom : FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'OCCITANIE
Numéro SIRET : 443726302 00047

Informations de réalisation :

Caractéristiques de la justification :

La justification se fait-elle dans le cadre du rapport final ? OUI

Thème de référence de l'OFB : 2- Préserver les espaces protégés et restaurer la trame écologique verte et bleue

Rapport technique de la justification :

Combien d'actions comportait la demande d'aide ? : 4

Date de fin du projet : 31/03/2021

Objectifs atteints et non atteints du projet sur l'année de la demande :

L'objectif de ce projet était de réaliser une analyse partagée du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique à l'échelle de l'ensemble de la région Occitanie. Cette analyse a été produite sous l'égide de la Draaf Occitanie au sein d'un partenariat regroupant : L'Office nationale des forêts, la Délégation régionale Occitanie du Centre national de la propriété forestière, la Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie et le Groupement d'intérêt économique Forespir.

Les résultats de ces travaux ont été présentés le 19 avril 2021 aux membres du Comité paritaire sylvo cynégétique d'Occitanie. Pour aboutir à ce résultat, les partenaires ont défini une méthodologie de collecte et de traitement des données afin d'aboutir à la définition d'un indicateur d'aléa Cervidés (Cerf élaphe et Chevreuil européen) et d'un indicateur de vulnérabilité de la production sylvicole.

Après cette phase méthodologique, les partenaires ont collecté les données permettant de calculer ces indicateurs.

Enfin, ces indicateurs ont été « croisés » afin d'obtenir une valeur de risque de déséquilibre sylvo-cynégétique pur l'ensemble des 4 500 communes de la région. Cette analyse a ensuite été représentée par une série de cartographie et accompagnée d'une notice explicative détaillant la méthode et l'usage de cette analyse dans le cadre du maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique.

L'objectif est atteint.

Précision du territoire du ou des territoires de réalisation :

Ensemble des communes de la région

Action 1 :

Intitulé : Etablir le cadre méthodologique du traitement des données

Détails : Cette phase du projet a nécessité plusieurs ateliers de travail entre les partenaires. En effet, si le principe d'aborder le sujet de l'équilibre sylvo- cynégétique sous l'angle de l'analyse du risque avait été acté par le Plan Régional de la Forêt et du Bois (validé l'arrêté ministériel du 19 juin 2019), il a néanmoins été nécessaire de reposer les concepts de l'analyse du risque. Dans notre cas, l'aléa est représenté par l'abondance des cervidés et la vulnérabilité par la production sylvicole. Ces principes avaient déjà été expérimenté et mis en œuvre dans une étude conjointe entre l'ONF et la FRC sur les Pyrénées françaises en 2014. Ce ne sont pas moins de 5 ateliers de travail entre les partenaires qui ont été conduits afin d'aboutir à une méthodologie et à une définition des indicateurs partagés.

L'aléa a été défini comme étant le niveau d'abondance relative des populations de Cerf élaphe et de Chevreuil européen. La détermination de cet indicateur n'est pas une chose simple. En effet, malgré les importants efforts de suivi de ces espèces réalisés par les Fédérations des chasseurs, la couverture géographique des suivis ne recouvre pas entièrement l'aire de répartition de ces espèces. En outre, les protocoles mis en œuvre, même s'ils sont tous basés sur les protocoles scientifiques élaborés par l'OFB, ne sont pas tous réalisés aux mêmes périodes ni selon les mêmes modalités. Aussi, notre choix s'est tourné vers l'utilisation des données de plans de chasse qui sont les seules à couvrir de manière uniforme le territoire. Il a été acté que le plan de chasse, et plus précisément le taux d'attribution aux 100 ha représentait assez bien le niveau d'abondance relative des cervidés puisqu'il intègre les données de suivi de ces espèces, les tendances d'évolutions observées sur le terrain par les détenteurs du droit de chasse et les avis des membres des CDCFS.

Concernant la vulnérabilité de la forêt, le même processus de réflexion, à savoir la détermination d'un indicateur pertinent et disponible sur l'ensemble du territoire, a abouti à la création d'un indicateur de vulnérabilité de la production sylvicole.

Le fait de se focaliser sur l'aspect économique de la forêt et plus particulièrement sur la production de bois est directement issu du diagnostic du Plan régional de la forêt et du bois. Il y est écrit que la trop forte présence des cervidés en forêt peut induire des surcoûts très significatifs pour la protection des jeunes plans.

L'ONF et le CNPF, ont donc établi un indicateur qui reflète cet enjeu de production en calculant les surfaces forestières en production sur l'ensemble des communes.

Ces deux indicateurs ont ensuite été discrétisés en quatre classes de niveau : nul, faible, moyen et fort. Enfin, en utilisant une matrice de risque issue de la gestion des risques naturels, l'aléa et la vulnérabilité ont été croisés pour aboutir à une carte du risque sylvo-cynégétique par espèce allant du risque nul à très faible, faible, moyen et fort.

Ecartés éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel : ras

Livrables : Rapport sur la cartographie du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique (joint à l'action 4)

Action 2 :

Intitulé : Mobiliser les données des partenaires

Détails : Cette phase s'est déroulée en parallèle de la première action à partir du moment où il avait été acté que ce seraient les données d'attribution de plan de chasse par commune qui constitueraient la source de données principale. A cette attribution, nous avons choisi d'associer la surface des territoires de chasse afin de définir un taux d'attribution aux 100 ha chassables. Le calcul de ce taux permet de « gommer » l'effet de la taille des communes sur la valeur absolue de l'attribution.

Du côté des fédérations des chasseurs d'Occitanie, ce travail de mobilisation des données a nécessité un important travail d'animation de la part de la FRC. Il a fallu expliquer la méthode, le choix des données et les objectifs de ce travail d'analyse. Des tableaux de données ont été préparés afin que chaque Fédération puisse les renseigner. Bien qu'anticiper, le travail de mise en forme des données de plan de de chasse pour passer d'une attribution à un détenteur de droit de chasse (ACCA, Société communale, privé, baux domaniaux, ...) à une attribution à la commune a été particulièrement chronophage pour les FDC. En effet, un détenteur de droit de chasse peut avoir des terrains sur une ou plusieurs communes, plusieurs détenteurs peuvent être présents sur une même commune. Le cas des forêts domaniales est symptomatique de cette situation puisque pour les Fédération des chasseurs, l'ONF est un unique détenteur de droit de chasse, mais il répartit ses attributions sur plusieurs forêt situées dans différentes communes et souvent à cheval sur plusieurs communes. Au final, la donnée d'attribution à la commune nécessite un travail assez fastidieux de répartition des attributions du détenteur vers les

communes au prorata des surfaces.

Ce travail s'est échelonné sur plusieurs mois et il a nécessité de nombreux aller-retour entre les FDC et la FRC pour aboutir à une base de données communale des attributions Cerf et Chevreuil sur l'ensemble des communes de la région. Des réflexions sont en cours pour automatiser ces traitements afin de pouvoir les reproduire plus rapidement pour actualiser les données.

Du côté des enjeux sur la forêt, l'ONF dispose de bases de données directement exploitables à la commune. Le CNPF, quant à lui, a dû réaliser un certain nombre de traitements afin d'obtenir une surface forestière en production en forêt privée. Le détail du calcul est expliqué dans le livrable, mais en résumé, il a fallu réaliser une base de données des espaces forestiers privés par commune, puis d'appliquer un coefficient pour déterminer les surfaces en production. Ces coefficients ont été calculés sur la base des données des Plans simple de gestion et extrapolés au reste des surfaces forestières privées.

Ecart s éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel : ras

Livrables : Rapport sur la cartographie du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique (joint à l'action 4)

Action 3 :

Intitulé : Produire la cartographie du risque à l'échelle de la Région Occitanie

Détails : Une fois la méthodologie définie et les données de base récupérées pour chaque commune de la région Occitanie. Un important travail de mise en cohérence des données a dû être réalisé. En effet, depuis 2016, une phase de fusion de communes est lancée sur le territoire. Ainsi, tous les ans, une nouvelle base de données des communes est produite la l'IGN. Dans les faits, des codes INSEE de communes disparaissent et leur territoire est rattaché à un autre code INSEE. Les bases de données des partenaires ne sont pas totalement à jour de ces modifications et dans un souci d'exactitude des données, il a donc fallu que la FRC identifie ces communes fusionnées et opère les regroupements afin que toutes les données soient basées sur le même référentiel.

Ensuite, les données des partenaires ont été agglomérées dans un seul et même tableau. Ces données tabulaires ont ensuite été jointe à la couche commune de l'IGN sous le SIG QGIS.

Enfin, chacune des données sources : attribution aux 100 ha et surface forestière en production ont été discrétisées en classes afin d'être croisées pour représenter le niveau de risque de déséquilibre sylvo-cynégétique.

Au final, nous disposons d'un tableau de données à la commune qui permet de réaliser 5 cartes :

- Aléa Chevreuil européen
- Aléa Cerf élaphe
- Enjeux de production sylvicole
- Risque de déséquilibre pour le Chevreuil européen
- Risque de déséquilibre pour le Cerf élaphe

Ce long travail de définition méthodologique et de compilation de données a permis d'identifier plusieurs axes d'améliorations.

Pour les données de plan de chasse, l'étude des possibilités d'automatisation des traitements permettant de passer de l'attribution au détenteur à l'attribution à la commune est lancée. Les attributions à l'ONF devront faire l'objet d'un traitement particulier réalisé par l'ONF. Les Fédérations n'ont pas connaissance des attributions par lots domaniaux.

Pour les données d'enjeux de production forestière, l'extrapolation des surfaces en production à partir des données de Plan simple de gestion a suscité un certain nombre d'interrogations. Il faudra voir comment cette information de surfaces en production pourra être alimentée par d'autres sources de données. Les déclarations de travaux que la Draaf souhaite recueillir au travers d'un outils en ligne pourront certainement affiner les données d'enjeux de production sylvicole.

Pour conclure, l'ensemble de ces travaux, la méthodologie, les indicateurs et les cartes du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique ont été présentés aux membres de la Commission paritaire, qui a validé ce travail. Ce diagnostic partagé du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique de la région Occitanie réalisé, il va être vulgarisé au sein des CDCFS.

Ce diagnostic a permis d'identifier, de manière partagée entre forestiers et chasseurs, les zones dans lesquels les risques sont les plus importants. Dans ces zones seront déclinés les autres items du plan d'actions pour l'équilibre sylvo-cynégétique.

Ecart s éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel : ras

Livrables : Rapport sur la cartographie du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique (joint à l'action 4)

Action 4 :

Intitulé : Coordination technique et administrative

Détails : Un grand nombre de réunion et d'échanges ont eu lieu entre les membres du groupe de travail, la plupart en visio-cofrence.

La FRC a aussi organisé plusieurs temps d'échange avec les Fédérations départementales pour faire des points réguliers sur l'avancement des travaux. Le sujet a été présenté en Conseil d'administration le 13/04/2021

Il a aussi été examiné en réunion des directeurs de FDC le 26/10/2020 et un point d'avancement a également été fait le 26/02/2021. Et il a fait l'objet d'une réunion spécifique le 05/03/2021.

Tout au long du processus de réalisation de ce travail, la FRC a communiqué les avancées à chacune des étapes.

Ecart s éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel : ras

Livrables : Rapport sur la cartographie du risque de déséquilibre sylvo-cynégétique

Partenaires du projet effectivement mobilisés :

Les 13 Fédérations départementales des chasseurs d'Occitanie ont fournies les données attendues et participé aux différentes phases de consultation.

Le GEIE Forespir coordonné les travaux en relation étroite avec la Draaf Occitanie. Enfin, l'ONF et le CNPF ont mobilisé leurs données et travaillé à la définition de la méthodologie de traitement des données.

L'ensemble des partenaires se sont retrouvés pour valider les résultats en comité paritaire régional.

Indicateurs de résultat :

Nombre de bénévoles et professionnels mobilisés (agriculteurs / forestiers / exploitants / propriétaires fonciers / aménageurs)	0
Nombre de communes	4554
Nombre de sociétés de chasse / exploitations / propriétés impliquées / entreprises	0
Nombre de sites ou territoires d'intervention (échelle micro)	0
Nombre d'espaces naturels, aires protégées ou territoires en propriété ou gestion (échelle macro)	0
Nombre de contrats de gestion mis en œuvre (faune / flore / milieu / environnemental ou territorial)	0
Surface aménagée	0 ha
Longueur aménagée	0 m
Nombre de LIFE, PNA et PNG	0
Nombre de programmes de réintroduction	0
Nombre de protocoles d'expertise utilisés et/ou mis en œuvre (faune / flore / milieu / environnemental / impact / territorial)	0
Surface en expertise	7272400 ha
Nombre de protocoles scientifiques utilisés et/ou mis en œuvre (suivi & connaissance)	0
Nombre de rapports d'expertises et d'ingénieries produits	0
Nombre de rapports ou publications à caractère scientifique produits	0
Nombre de sorties effectuées sur les protocoles scientifiques	0
Nombre de visiteurs, de personnes sensibilisées et /ou formées	0
Nombre d'opérations et/ou interventions	0

Commentaire(s) additionnel(s) :

Il a été envisagé avec la DRAAF que cette cartographie puisse être réactualisée tous les 3 ans.

Bilan financier :

Synthèse des dépenses réalisées :

Dépenses	Montant prévisionnel	Montant réalisé	% de réalisation
Frais de déplacement, subsistance et hébergement	196,00 €	0,00 €	0 %
Frais de personnel	13 539,00 €	12 644,06 €	93,39 %
Frais indirects	2 030,85 €	1 896,61 €	93,39 %
Frais prestations externes	15 600,00 €	15 763,72 €	101,05 %
TOTAL CHARGES	31 365,85 €	30 304,39 €	

Synthèse des produits mobilisés :

Recettes	Montant prévisionnel	Montant réalisé	% de réalisation
Etat (ministères ou services déconcentrés) - DRAAF	15 592,00 €	15 064,35 €	96,62 %
== Ecocontribution (saisie obligatoire) ==	14 251,20 €	13 768,92 €	96,62 %
Fonds propres	1 522,65 €	1 471,12 €	96,62 %
TOTAL RECETTES	31 365,85 €	30 304,39 €	

Liste des pièces jointes :

Pièces relatives à la justification financière - V1 :

EC_Formulaire_de_justification_simplifie-FRC-238-30_06_2021.xlsx

P1_238-FRC-01.XLSX

P2_238-FRC-02.XLSX

P3 à P9.pdf

P10 à P15.pdf

Action 4 - Livrables et/ou documents - V1 :

RAPPORT METHODOLOGIQUE_v0_vFRC.pdf

Attestation sur l'honneur :

AttestationSurHonneurFederation 238.pdf